

Frédéric LAVÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE RIOM
21, rue Colbert
63000 CLERMONT-FERRAND

SIRET : 448 792 341 000 19

SARL 2A-FC FORMATION CONSEIL
7 rue Jean Domat

63000 Clermont-Ferrand

RAPPORT DU COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 2A-FC FORMATION CONSEIL EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions des articles L. 223-43 et L. 224-3 du code de commerce par décision de l'associé unique en date du 10 janvier 2025, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Analyse de la situation de la société :

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, établie sur la base de la situation au 31 octobre 2024, est la suivante :

- Le chiffre d'affaires sur deux mois depuis la clôture représente 26% de celui dégagé l'exercice précédent. Cette amélioration est la conséquence des efforts de prospection commerciale entrepris.
 - Les frais généraux, eu égard à l'activité de l'entreprise, sont d'un montant relativement faible et comparables à ceux de l'exercice 2024.
 - La très nette amélioration du résultat provient de la baisse importante de la rémunération du gérant.
 - Le fonds de roulement est positif à hauteur de 8 901 euros ; ceci joint à un besoin en fonds de roulement négatif de 4 416 euros permet d'avoir une trésorerie de 13 317 euros.
- Il résulte de ces éléments une situation financière saine adaptée à la nature et au volume de l'activité.

Appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social :

J'ai également mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de la situation, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement de la situation au 31 octobre 2024 est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à CLERMONT-FERRAND,
Le 24 février 2025


**LE COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
Frédéric LAVÉ.**